



Observatoire DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE en Ile-de-France

observatoire-ess-iledefrance.fr

ÉDITO



L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire publie son deuxième « Panorama régional » que je vous invite à découvrir.

Dans ce contexte de crise financière et économique où le nombre d'emplois et le pouvoir d'achat diminuent régulièrement, les multiples formes des entreprises de l'économie sociale et solidaire sont particulièrement observées et parfois même attendues.

Les principes de développement des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire présenteraient-ils des capacités à surmonter cette crise mondiale ? Difficile de l'affirmer avec aussi peu de recul, mais il est sûr que l'ensemble de l'économie sociale et solidaire résiste mieux. L'ancrage local de ses entreprises et leur gouvernance collective et démocratique a permis de constater entre 2008 et 2009, une augmentation du nombre d'entreprises et d'emplois dans l'économie sociale et solidaire francilienne.

L'Observatoire et ce panorama permettent de mesurer ces tendances. Nous proposerons désormais chaque année, sur la base des données mises à jour régulièrement, une analyse de l'évolution de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France.

Cette nouvelle édition du panorama nous permet d'apprécier la force et la vigueur de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France... et d'en favoriser le développement.

Eric Forti,
Président du comité de pilotage
de l'Observatoire régional de l'économie
sociale et solidaire en Île-de-France
Président de la CRESS Île-de-France
Vice-président de l'Atelier



POIDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE



La Réserve des Arts, plateforme de récupération et de valorisation de rebuts d'entreprise pour fournir les professionnels de la création.

L'Île-de-France est la première région en nombre d'emplois dans l'économie sociale et solidaire.

Toutefois, elle manque de visibilité dans l'économie régionale du fait du poids important du reste de l'économie ; elle représente ainsi 7,1 % des établissements et 7 % des emplois de la région.

Dans certaines régions, l'économie sociale et solidaire est plus visible, comme en Bretagne où elle représente 11,5 % des établissements et 13,9 % des emplois de la région ; en Rhône-Alpes, avec 23 200 établissements pour 237 000 salariés, elle représente respectivement 9,6 % des établissements et 10,6 % des emplois.

Chiffres clés de l'économie sociale et solidaire francilienne

Source : Insee, CLAP 2009 / Traitement : Observatoire régional de l'ESS IDF



25 700
ENTREPRISES
soit 6,7 % des entreprises régionales



31 600
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS
soit 7,1 % des établissements régionaux



380 400
SALARIÉS
soit 7 % des salariés
de la région



320 600
ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN (ETP)
soit 6,5 % des ETP de la région



64%
DES EMPLOIS OCCUPÉS
PAR DES FEMMES
47 % de femmes dans l'ensemble
de l'économie régionale



10,7 MILLIARDS
DE RÉMUNÉRATIONS
BRUTES
soit 5,3 % des rémunérations
brutes de la région



15 %
DES ÉTABLISSEMENTS
DE L'ESS
sont situés en Île-de-France







17 %
DES EMPLOIS
DE L'ESS
sont situés en Île-de-France



DES MODÈLES D'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Répartition par familles de l'économie sociale et solidaire

	 Associations	 Coopératives	 Mutuelles	 Fondations	ENSEMBLE ESS
Établissements employeurs	28 700 (91%)	1 800 (6%)	700 (2%)	400 (1%)	31 600 (100%)
Effectifs au 31-12	299 600 (79%)	32 200 (8%)	24 000 (6%)	24 600 (6%)	380 400 (100%)
ETP	248 600 (78%)	30 000 (9%)	21 900 (7%)	20 100 (6%)	320 600 (100%)
Rémunérations Brutes (en millions d'euros)	7 783 (73%)	1 289 (12%)	891 (8%)	707 (7%)	10 670 (100%)

Source : Insee, CLAP 2009 / Traitement : Observatoire régional de l'ESS IDF

L'économie sociale et solidaire est composée des associations, des coopératives, des mutuelles et des fondations. Ces organisations partagent un modèle de gouvernance basé sur le principe « une personne = une voix » (à noter toutefois que dans les fondations, les instances dirigeantes ne sont pas forcément élues par leurs membres ou contributeurs).

Les associations sont le principal employeur de l'économie sociale et solidaire (300 000 salariés). Celles présentées ici sont uniquement des établissements employeurs et représentent ainsi 18 % de l'ensemble des associations franciliennes, d'après Viviane Tchernonog (Source : *Le paysage associatif de l'Île-de-France, quelques repères, juin 2009*).

Les mutuelles sont des sociétés de personnes dont les représentants sont élus démocratiquement et dont le principe fondateur est la solidarité entre les membres. Les mutuelles ont pour ressources principales les cotisations des adhérents. On y retrouve les mutuelles de prévoyance (64 % des mutuelles et 73 % de l'emploi mutualiste) et les mutuelles d'assurances.



Mozaïk Voyages propose des séjours aux personnes handicapées et valides.

Les coopératives sont présentes à la fois dans les secteurs industriels, le bâtiment et les services et se développent sous de nombreuses formes : coopératives d'entreprises, coopératives de salariés, coopératives agricoles, coopératives d'artisans, de commerçants détaillants, de transporteurs, coopératives maritimes, coopératives HLM, groupes bancaires...

Les fondations sont des établissements à but non lucratif œuvrant à la réalisation d'activités d'intérêt général. Dernièrement, de nouvelles formes de fondations ont été reconnues, comme les fonds de dotation (*loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008*).



ZOOM SUR LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES (SCOP)

Quel point commun existe-t-il entre Alpha Taxis, le Théâtre du Soleil, l'École de Conduite Française (ECF) et le Groupe Chèque Déjeuner ? Toutes ces entreprises sont des SCOP ; tous leurs salariés exercent leur profession sans dépendre d'actionnaires extérieurs.

En effet, la SCOP a la particularité d'appartenir à ses associés-salariés. Ils détiennent la majorité du capital et des droits de vote. Chaque associé de la SCOP dispose d'une voix quel que soit le capital investi. Les grandes orientations stratégiques, les investissements importants, les répartitions des résultats, l'élection des dirigeants sont décidés en Assemblée générale selon ce principe démocratique.

Avec des salariés-associés majoritaires, une gouvernance démocratique et des réserves qui restent la propriété de l'entreprise, les SCOP sont de fait, durablement ancrées sur leur territoire.

Les SCOP développent aussi des formes innovantes d'entrepreneuriat collectif adaptés à différents besoins. Un entrepreneur souhaitant tester son activité dans un cadre sécurisant peut rejoindre une Coopérative d'Activités et d'Emploi (les SCOP sous forme de CAE). Enfin, un porteur de projet souhaitant associer plusieurs types d'acteurs dans une même entreprise peut le faire sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

L'Union régionale des SCOP IDF dénombre 244 SCOP franciliennes pour l'année 2009 (correspondant à près de 10 000 salariés), mais l'Insee n'en compte que 186 (pour 4 300 salariés). Cet écart de mesure s'explique par une délimitation différente du périmètre ; les SCIC et les coopératives relevant de la loi 1947 ne sont notamment pas intégrées au périmètre statistique défini conjointement par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCREs), l'Insee et l'ex-Délégation interministérielle à l'innovation et l'expérimentation sociale et l'économie sociale. De plus, certaines SCOP ne sont pas dans cette catégorie mais se retrouvent toutefois dans l'ensemble des coopératives.
www.les-scop-idf.coop



L'économie sociale et solidaire régionale a connu une tendance d'évolution positive en termes d'emplois entre 2008 et 2009, alors que l'on constate une tendance à la baisse dans le reste de l'économie privée.

Toutefois, les sources disponibles n'autorisent qu'un suivi approximatif des évolutions. L'économie sociale et solidaire pourrait être affectée par la crise actuelle, comme le reste de l'économie privée, mais dans des délais plus lents.

En particulier, il ne peut être exclu que de nombreuses associations, compte tenu de leur mode de contractualisation avec les pouvoirs publics, soient fortement impactées par l'évolution des ressources budgétaires.



ZOOM SUR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Chiffres clés sur l'ensemble des structures d'insertion par l'activité économique en Île-de-France

	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS*	SALARIÉS EN INSERTION		SALARIÉS PERMANENTS	
		Nombre de salariés	Nombre d'ETP	Nombre de salariés	Nombre d'ETP
Association intermédiaire (AI)	84	17 953	2 419	617	470
	18 %	65 %	41 %	22 %	23 %
Entreprise d'insertion (EI)	147	3 165	1 535	1 167	960
	32 %	11 %	26 %	41 %	48 %
Entreprise d'insertion de travail temporaire (ETTI)	15	2 093	487	81	56
	3 %	8 %	8 %	3 %	3 %
Atelier et chantier d'insertion (ACI)	216	4 317	1 412	963	518
	47 %	16 %	24 %	34 %	26 %
TOTAL	462	27 528	5 853	2 828	2 004
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : DIRECCTE IDF 2009 / emplois sur l'année

*Les SIAE sont dénombrées en établissements, excepté les ACI qui sont comptés en nombre de chantiers

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) proposent un emploi couplé à un accompagnement socio-professionnel à des personnes en situation d'exclusion (logement, santé...).

L'intervention des SIAE s'inscrit à la fois dans une logique de passerelle vers l'emploi et une logique économique.

De plain-pied dans le secteur marchand, leurs ressources financières proviennent pour partie de la vente de produits et/ou de services. Néanmoins, afin qu'elles puissent réaliser leur mission sociale, les SIAE perçoivent des aides publiques dans le cadre d'un conventionnement avec l'État et les collectivités territoriales.

Par conventionnement, les associations intermédiaires (AI) sont sous statut associatif ; les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont essentiellement portés par des associations, les autres pouvant être portés par des collectivités territoriales notamment. Toutes les SIAE ayant un statut associatif sont de fait intégrées dans le présent périmètre statistique.

Pour les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), la question du statut juridique se pose. Ainsi, sur les 177 EI et ETTI franciliennes en 2009, 53 % sont sous forme commerciale (SA, SARL...) et 47 % ont un statut associatif selon l'Observatoire de l'UREI (Union Régionale des Entreprises d'Insertion). Depuis 2007, les EI à statut

commercial sont devenues les plus nombreuses (52 %). Cette tendance s'est confirmée dans les années qui ont suivi.

Il est important de noter que le modèle SCOP se développe pour le statut commercial, intégrant de fait ces établissements dans le champ statistique de l'économie sociale et solidaire. Cette démarche est notamment soutenue par le COORACE (fédération de SIAE) à travers la mise en place et l'appui à la création de groupes économiques solidaires (GES).



Les activités de service constituent le terreau privilégié de l'économie sociale et solidaire. En effet, près d'un tiers de ses effectifs se concentre dans l'action sociale, 17 % dans l'enseignement et 10 % dans la santé humaine.

Démarche économique transversale, on retrouve les entreprises de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des secteurs d'activités, des éco-industries aux arts et spectacles en passant par le logement et le tourisme social.

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS : DES ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES

C'est dans les associations que l'on observe la plus grande diversité de champs d'intervention. Ainsi, 35 % de l'emploi associatif se concentre dans l'action sociale, 20 % dans l'enseignement, 10 % dans la santé, 7 % dans les sports et loisirs et 3 % dans les arts et spectacles.

Trois quarts des emplois des fondations se situent dans l'action sociale (40 %) et la santé (21 %) ; en effet, de grands établissements médicaux ont un statut de fondation. Mais le soutien aux entreprises et l'enseignement tiennent également une place importante avec respectivement 17 % et 14 % de l'emploi.

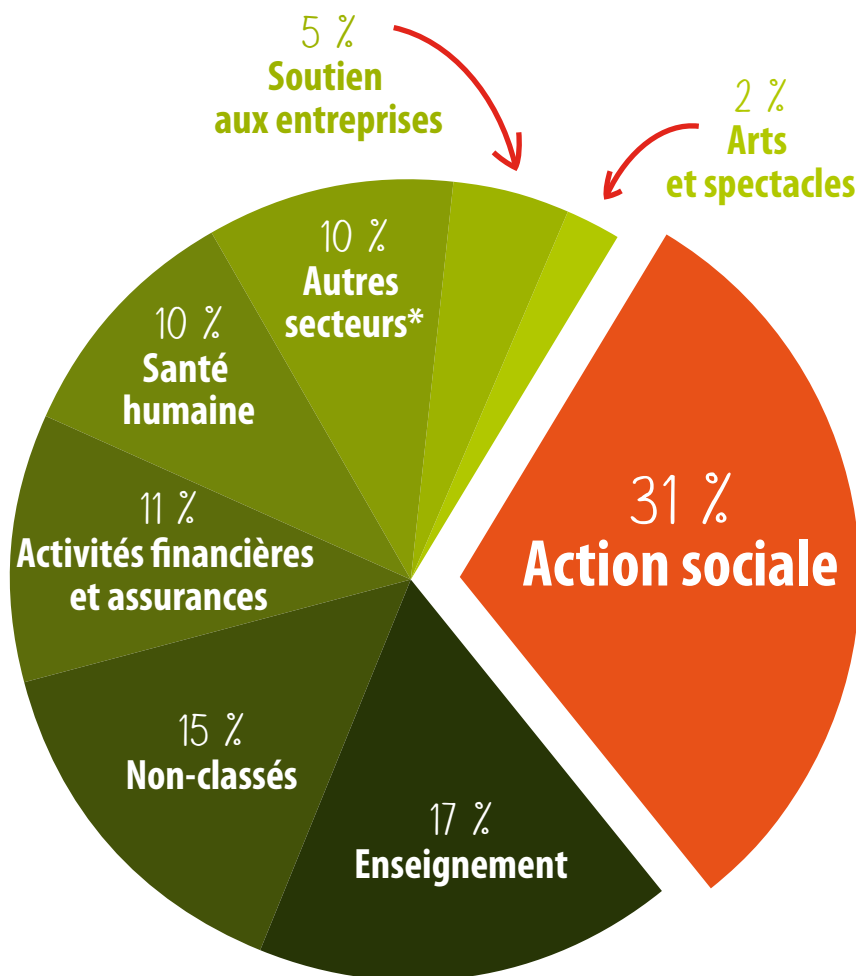
COOPÉRATIVES ET MUTUELLES : UNE PRÉDOMINANCE DANS LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

L'essentiel de l'emploi coopératif et mutualiste est concentré dans les activités financières (respectivement 64 % et 77 % de l'emploi).

Les coopératives interviennent toutefois dans tous les secteurs d'activités, tels que le commerce (11 % de l'emploi coopératif), l'industrie et la construction (9 % de l'emploi coopératif).

De leur côté, les mutuelles interviennent également dans l'action sociale et la santé, notamment dans la gestion d'établissements sanitaires et sociaux.

Répartition des salariés par secteur d'activités



Source : Insee, CLAP 2009 / Traitement : Observatoire régional de l'ESS IDF

* Les autres secteurs correspondent à des effectifs bien identifiés, mais sont regroupés ici pour des facilités de lecture. Ils regroupent les activités diverses, les activités immobilières, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les industries, la construction, le transport, l'hébergement et la restauration, l'information et la communication, les sports et loisirs.



La catégorie des non-classés

La catégorie des non-classés concerne essentiellement les associations et quelques fondations. Elle contient notamment les établissements n'ayant pas renseigné le code APE lors de leur création et les établissements ne se retrouvant pas dans les codes APE existants, du fait de leur activité particulière ou de leurs multi-activités.

L'association Recherches et Solidarités travaille actuellement sur cette problématique et a élaboré des propositions afin de faciliter le reclassement des établissements non classés. Elle a notamment mis en valeur quatre catégories d'associations : les associations mal-classées, les associations polyvalentes, les associations qui pourraient revendiquer un code spécifique, les associations qui ne peuvent pas être classées ailleurs.
www.recherches-solidarites.org



L'économie sociale et solidaire participe à l'attractivité globale des territoires : qualification de la main d'œuvre/insertion, réponse aux besoins des populations (logement, santé, mobilité, services aux personnes vulnérables, services culturels, alimentation...), valorisation du patrimoine et de l'environnement (énergies, accès au foncier...), développement économique, services aux entreprises et salariés...



Marché sur l'eau, association qui relie agriculteurs franciliens et consommateurs parisiens par les voies fluviales.

L'innovation sociale portée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire couplée à leurs capacités d'articuler les problématiques sociales, environnementales, économiques et culturelles dans des projets structurants et à fort ancrage local, confère à ces acteurs un rôle de premier plan auprès des collectivités. Elle apparaît ainsi comme un levier d'avenir pour le développement durable des territoires.

L'action sociale est très présente en « grande couronne » (45 % de l'emploi) alors qu'elle est proportionnellement moins présente à Paris (20 %). Il faut noter une particularité de l'Île-de-France : environ 80 % des établissements parisiens sont des sièges sociaux (source Insee CLAP 2007).

La santé a une place relativement homogène dans les emplois en grande couronne ainsi qu'à Paris (entre 8 et 9 % de l'emploi). Sa place est fortement contrastée en petite couronne : elle est peu présente en Seine-Saint-Denis, et à contrario très présente dans les Hauts-de-Seine (17 %) et le Val-de-Marne (14 %).

Les activités financières et d'assurance se retrouvent essentiellement à Paris (15 % de l'emploi parisien) et en petite couronne, excepté en Seine-Saint-Denis, où elles ne représentent que 6 % de l'emploi du département.

Répartition des salaires de l'économie sociale et solidaire par secteur d'activité et par département



Source : Insee, DADS 2009 / Traitement : Observatoire régional de l'ESS IDF

* Les autres secteurs correspondent à des effectifs bien identifiés, mais sont regroupés ici pour des facilités de lecture. Ils regroupent les activités diverses, les activités immobilières, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les industries, la construction, le transport, l'hébergement et la restauration, l'information et la communication, les sports, les arts et spectacles.



Pour aller plus loin

- Des données départementales sont disponibles sur le site de l'Atelier : www.atelier-idf.org/observatoire-ess/statistiques-ess/chiffres-departementaux.htm

- L'économie sociale et solidaire au service du développement durable : *Premières clefs pour les collectivités territoriales*, ARENE/Atelier – avril 2011

Les services de l'Atelier :

- L'Atelier accompagne les collectivités franciliennes qui souhaitent intégrer l'économie sociale et solidaire dans

leurs politiques territoriales et ce, en favorisant la participation collective de tous les acteurs existants aux processus de construction attendus.

- L'Observatoire régional met à la disposition des territoires des données statistiques sur l'économie sociale et solidaire.



Les femmes ont une place primordiale dans l'économie sociale et solidaire. Représentant près de 65 % des effectifs, elles sont présentes dans tous les secteurs d'activités.



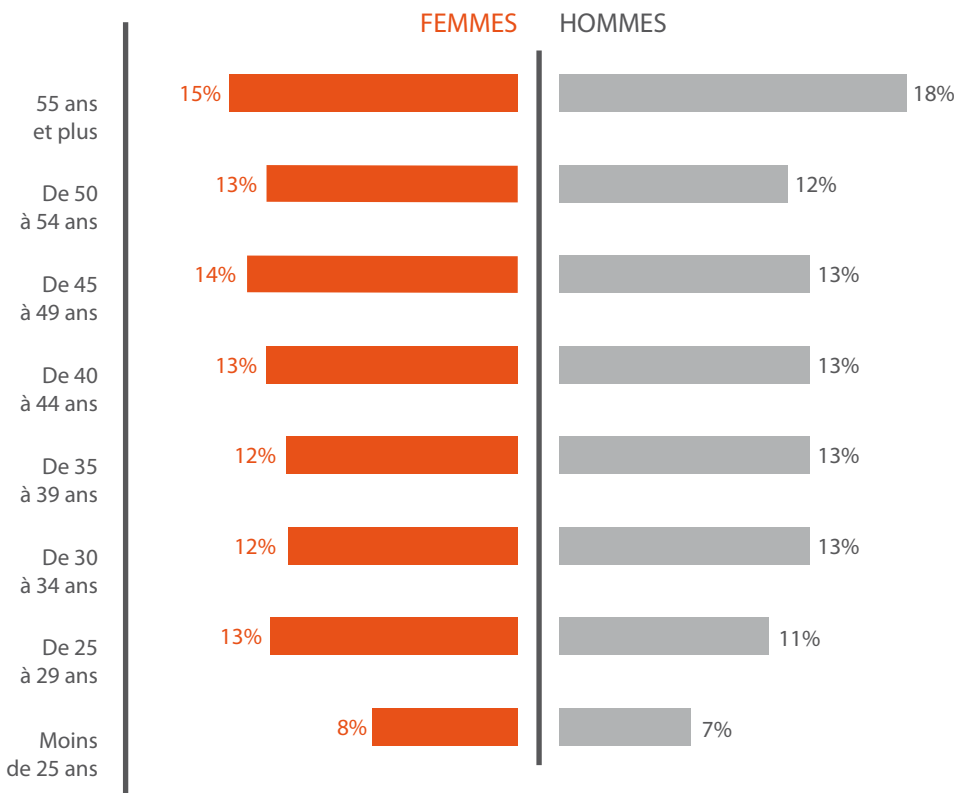
Répartition des salariés de l'économie sociale et solidaire par âge

DES FEMMES PLUS JEUNES

Les femmes sont proportionnellement plus présentes chez les salariés de moins de 30 ans (21 % de femmes, contre 18 % d'hommes) et moins nombreuses parmi les salariés de 50 ans et plus (28 % de femmes, contre 30 % d'hommes). L'enjeu de renouvellement à court terme est d'autant plus important pour les hommes que 18 % d'entre eux ont 55 et plus, contre 15 % des femmes.

Le vieillissement des salariés touche l'ensemble des secteurs d'activités, notamment les secteurs de l'action sociale où 19 % des femmes et 27 % des hommes ont 55 ans et plus, et de l'enseignement où 19 % de femmes et 22 % d'hommes ont 55 ans et plus.

Dans le reste de l'économie privée, chaque genre est représenté à part égale selon les tranches d'âge. De plus, l'enjeu de renouvellement est moins fort, avec 12 % des effectifs ayant 55 ans et plus.



Source : Insee, DADS 2009 / Traitement : Observatoire régional de l'ESS IDF

DES CARACTÉRISTIQUES D'EMPLOI SPÉCIFIQUES

Les salariés dans l'économie sociale et solidaire sont moins souvent à temps complets (68 %) que dans le reste de l'économie privée (83 %). Cette tendance se retrouve tant pour les hommes que pour les femmes. En effet, dans certaines

activités (sport, culture, aide à domicile), les emplois revêtent un caractère discontinu.

De la même manière, les salariés de l'économie sociale et solidaire sont proportionnellement moins nombreux

en CDI (76 %) que les salariés du reste de l'économie privée (86 %). Toutefois, dans l'économie sociale et solidaire, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être en CDI (79 %) que les hommes (71 %). Cette tendance est fortement marquée dans l'action sociale où 79 % des femmes sont en CDI contre 68 % des hommes ; le constat est identique dans les activités financières où 82 % des femmes sont en CDI contre 79 % des hommes.

Part des salariés de l'économie sociale et solidaire en CDI

	ESS		PRIVÉ HORS ESS	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Part des temps complets	71 %	66 %	88 %	76 %
Part des CDI	71 %	79 %	76 %	68 %

Source : Insee, CLAP 2009 / Traitement : Observatoire régional de l'ESS IDF



DES PROFESSIONS AUX QUALIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Top 10 des professions les plus présentes dans l'économie sociale et solidaire régionale

Source : Insee, CLAP 2009 / Traitement : Observatoire régional de l'ESS IDF

		NOMBRE	RÉMUNÉRATIONS BRUTES (en millions d'euros)	SALAIRE HORAIRE NET (EN EUROS)
1	Secrétaires	14 660 salariés	345	11
2	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	14 420 salariés	201	8
3	Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	13 320 salariés	168	15
4	Animateurs socio-culturels et de loisirs	11 560 salariés	191	10
5	Agents de services hospitaliers	10 990 salariés	199	9
6	Aides-soignants	10 350 salariés	225	10
7	Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	10 070 salariés	256	12
8	Formateurs et animateurs de formation continue	9 800 salariés	186	14
9	Éducateurs spécialisés	9 680 salariés	245	12
10	Infirmiers en soins généraux	9 380 salariés	269	14
		114 230 salariés	2 285	

Près d'un tiers des salariés de l'économie sociale et solidaire se concentre dans les 10 professions les plus présentes. Cela correspond à 23 % des rémunérations brutes distribuées par l'économie sociale et solidaire en Île-de-France.

Ces professions appartiennent à la catégorie des employés (53 % des salariés) et des professions intermédiaires (47 % des salariés).

Certaines professions nécessitent des qualifications validées par des diplômes spécifiques (notamment des diplômes d'Etat). Les autres professions relèvent des fonctions supports que l'on retrouve dans toute organisation (secrétaires et employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises).



Vidéo Graphic propose des ateliers vidéos aux jeunes pour les sensibiliser à la grammaire de l'image.

UNE FORTE PRÉSENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES PROFESSIONS DU TRAVAIL SOCIAL ET DE L'ENSEIGNEMENT

Plusieurs groupes de professions sont particulièrement bien représentés dans les secteurs d'activités massivement investis par l'économie sociale et solidaire.

Les professions intermédiaires du travail social sont très présentes, concentrant près de 40 000 salariés (soit 11 % des salariés de l'économie sociale et solidaire). Les professionnels du travail social sont majoritairement présents dans les établissements de l'économie sociale et solidaire (53 %) ; cette part peut atteindre plus de 80 % pour certaines professions comme moniteurs éducateurs (81 %) et éducateurs techniques spécialisés (87 %). Sont également présents dans cette catégorie les directeurs de centres socio-culturels et de loisirs et les animateurs socioculturels et de loisirs. Ces derniers représentent près de 30 % des effectifs de cette catégorie dans l'économie sociale et solidaire.

Une partie des professions de l'enseignement est également très présente dans l'économie sociale et solidaire. Les établissements d'enseignement privé ont souvent un statut associatif.

Ainsi, une partie des professeurs et professions scientifiques est majoritairement présente dans l'économie sociale et solidaire ; on retrouve par exemple les professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire (67 % d'entre eux travaillent dans un établissement de l'économie sociale et solidaire) ainsi que les professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur (76 % d'entre eux travaillent dans un établissement de l'économie sociale et solidaire).

L'économie sociale et solidaire concentre 45 % des professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées¹. Les moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels sont dans cette catégorie ; 62 % des salariés exerçant ce métier le font dans un établissement de l'économie sociale et solidaire.

La nomenclature utilisée ici pour le recensement des professions est celle des Professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprise (PCS – ESE). Elle est détaillée en 412 postes.

¹ Ne sont pas comptabilisés les maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire.



INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE

CONTEXTE

L'Observatoire régional de l'ESS en Île-de-France, porté conjointement par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Île-de-France (CRESS IDF) et l'Atelier, fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRES(S) et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNRES). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

MÉTHODOLOGIE

La normalisation du périmètre statistique de l'économie sociale et solidaire a été établie conjointement par le CNRES via la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIESES) et l'Insee en 2008. Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement (administrations publiques, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques et religieuses).

Les données présentées portent sur les établissements ayant une fonction d'employeur et les postes non annexes au 31 décembre.

Les données sont issues des sources CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) et DADS (Déclaration annuelle de données sociales) pour l'année 2009.

Ont collaboré à la rédaction de ce document dans le cadre du comité technique de l'Observatoire :

Sandrine Bouffin et Isabelle Machado (Direction Régionale Insee Île-de-France), Karine Feniès-Dupont (CRESS Pays de la Loire), Amandine Fournier (Région Île-de-France), Daniel Rault (membre suppléant du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire), Magali Robert (Maison des associations – Paris 19).

Ressources documentaires

- Le fonds documentaire de l'Atelier recense une centaine de références d'études et de travaux de recherche.
www.atelier-idf.org/espace-ressources/doc
- Insee - données relatives à l'économie sociale et solidaire : www.insee.fr
- Regards sur l'économie sociale et solidaire en Île-de-France,
Insee / CRESS / Atelier – novembre 2010
- Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire,
CNRES – Hors-Série JurisAssociation – nov. 2011



« Ce deuxième Panorama montre que l'ESS résiste plutôt bien à la crise qui met à bas banques, multinationales et États. Parce que cette économie répond à de réels besoins

identifiés, au plus près des territoires concernés ! Gageons que ces richesses humaines, sociales et financières seront l'économie de demain. »

Jean-Marc Brûlé,
Président de l'Atelier
et Conseiller régional

PARTENAIRES



Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire

L'Atelier est le pôle d'expertises de la création d'activités en économie sociale et solidaire en Île-de-France. Il conseille les futurs entrepreneurs de l'ESS dans le lancement et l'amorçage de leur entreprise.

L'Atelier a également un rôle de conseil auprès des collectivités territoriales. Il les accompagne dans la mise en place de politiques en faveur de l'ESS.

Enfin, l'Atelier est le promoteur de l'ESS en Île-de-France. Il sensibilise ainsi le grand public à l'économie sociale et solidaire par le biais notamment de la consommation responsable ou de l'entrepreneuriat social. Basé à Paris, l'Atelier est ouvert au public : il propose de nombreuses ressources qui permettent de lancer son activité solidaire ou d'en savoir plus sur l'ESS.

Président : Jean-Marc Brûlé

www.atelier-idf.org

8-10, impasse Boutron 75010 Paris

01 40 38 40 38



Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

La Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Île-de-France (CRESS IDF) est l'instance représentative de l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire en région Île-de-France. Elle regroupe les coopératives, les mutuelles et les associations. Récemment, l'économie solidaire, les fondations et les syndicats d'employeurs de l'économie sociale sont venus la rejoindre.

La CRESS IDF est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, et notamment du Conseil régional et des services déconcentrés de l'État, pour la mise en œuvre de toutes les politiques publiques qui concernent l'économie sociale et solidaire dans la région Île-de-France.

Président : Eric Forti

www.economie-sociale.coop

Contact : CRES-IDF@ligue95.com

Publication de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en IDF
Décembre 2011

Rédaction (L'Atelier) :

Bérandgère Eldin et Céline Portero

Coordination éditoriale :

Eric Forti (CRESS IDF) et Laura Winn (L'Atelier)

Coordination graphique (L'Atelier) :

Carole Akakpo et Julien Bottriaux

Graphisme :

A'Kà Clémence Callebaut, 06 70 57 80 55

Impression :

Imprimé sur du papier recyclé, avec des encres à base d'huiles végétales par l'Imprimerie La Main - Melun

Crédit photos :

© Séb! Godefroy

Partenaires financeurs :

